

BRÈVES

nouvelles de St-Cyr

Lettre d'information n° 13 - Juillet 2018

Le mot du Maire

La commune continue à se rénover et à se mettre aux normes par rapport à la loi sur le handicap de 2005. Les bâtiments communaux classés « Établissement Recevant du Public » (ERP) sont concernés. La mairie est terminée, la salle polyvalente est en cours... La finalité de cette loi était prévue pour 2015, la municipalité n'avait pas le choix. Elle a donc relevé le défi en se conformant à la réglementation en vigueur.

N'en déplaise à la critique, les « grands penseurs » devraient réfléchir avant de parler. Le territoire communal à l'égal de beaucoup, présente bien des lacunes et les domaines en sont nombreux. Tout ne peut être corrigé par un coup de baguette magique. Il nous a fallu prendre à bras le corps les problèmes posés, en définir les priorités par rapport aux subventions accordées par l'État et le Département. L'objectif visé étant d'obtenir un reste à charge commune le plus limité qui soit.

Force est de constater qu'en ce domaine, la municipalité que j'ai l'honneur de conduire peut être fière des réalisations effectuées à ce jour. Elles sont conséquentes. Elles ont été réalisées sans recours à l'emprunt, sans augmenter les taxes locales, et ce, dans un contexte de baisse de dotations.

Bien sûr, il reste beaucoup à faire. Les attentes sont nombreuses mais la gestion d'une commune ne laisse pas de place au hasard. Tout doit être réfléchi car le budget d'une commune n'est pas extensible à souhait. Les revenus de biens de nos administrés n'augmentent pas, voire pour nos retraités (et ils sont nombreux), sont en régression. On ne peut se revendiquer élu de proximité et ignorer la réalité du quotidien.

Les documents comptables qui vous sont communiqués sont le reflet d'une gestion des plus sérieuse. Le graphique vous permettra de voir que l'évolution de l'encours de la dette est en conformité avec nos affirmations et nos actes.

La politique menée dans toute sa rigueur doit préparer la commune aux défis de demain. Le rêve n'y a pas de place. Nos structures administratives, (entre autres l'école) sont menacées. La municipalité n'y est pour rien, j'en ai expliqué l'origine. Regarder le passé ne doit pas se limiter à la critique, l'analyse est bien plus performante. Elle permet de corriger et d'avancer.

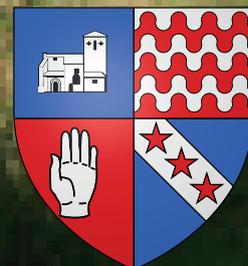
C'est ainsi que mettant à profit la révision globale de son PLU, la municipalité prépare l'extension de la zone pavillonnaire du BOUQUET par la création d'un lotissement. Je rappelle pour les plus pessimistes que les effectifs de la petite enfance ont connu une croissance sans précédent à la création de cette zone. De plus, la situation géographique de la commune est aux portes de notre bassin de vie.

Nous mettrons également à profit la réhabilitation de l'existant. Les trottoirs des lotissements sont à réaliser, la voirie de ce dernier (qui est aussi en piteux état), doit être rénovée, le terrain de tennis sera remplacé par des éléments appropriés à des activités ciblées, une aire de camping-car y sera créée, les toilettes seront aménagées par un WC autonettoyant. Certains me diront vaste programme, et comment va-t-on le financer ?

Le lotissement sera réalisé par phases, j'aurai l'occasion d'y revenir avant la fin de cette mandature. Certains emprunts seront terminés et l'encours de la dette permettra sans risque de financer les projets à venir. Conformément à mon habitude, rien ne vous sera caché, la transparence est de mise. Après 4 ans passés de gestion sans faille, je pense qu'on peut nous faire confiance. J'y veille avec attention.

Ceux qui me connaissent savent combien est grand l'investissement de ma personne pour cette commune. SAINT-CYR doit prospérer et cela se fera de façon raisonnée tout en continuant à apporter des solutions aux problèmes posés.

Très respectueusement, Louis FURLAUD.



Mairie de Saint-Cyr – 8, Rue de la Liberté
87310 SAINT-CYR
Tél : 05 55 00 00 58
Fax : 05 55 00 05 55

mail : mairie.st-cyr@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-cyr-limousin.fr

Responsable de publication : Louis FURLAUD

Présentation des budgets

Conformément à l'article L 2313-1 du Code générale des collectivités territoriales la rédaction d'une note brève et synthétique est OBLIGATOIRE pour présenter et comprendre les enjeux des budgets.

Les notes de présentation complètes des Comptes Administratifs 2017, du Budget Principal et des Budgets annexes, sont sur le site internet de la commune. Cependant, tous les administrés de SAINT-CYR n'ayant pas d'ordinateur, il vous est présenté les budgets de façon plus simplifiée. Vous pourrez constater également par la lecture du graphique l'évolution de la dette communale.

EN FONCTIONNEMENT

→ Les dépenses réelles s'élèvent à : **451 591,18 €**

→ Les recettes réelles s'élèvent à : **560 516,77 €**

L'écart entre le total des recettes et celui des dépenses constitue l'**autofinancement** c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement, sans recourir nécessairement à un emprunt.

Les principales dépenses et recettes :

Les dépenses réelles passent de 464 300,33 € en 2016 à 451 591,18 €, soit - **2,8%**

Les principales recettes de la commune ont été en 2017 :

- les impôts locaux (224 365 €) et les taxes ;
- les dotations versées par l'État, notamment la dotation globale de fonctionnement qui se compose de la dotation forfaitaire (96 866 €), la dotation de solidarité rurale (54 362 €) et la dotation nationale de péréquation (20 892 €) ;
- la vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques (38 738,82 €) ;
- les loyers des immeubles et la location de la salle polyvalente (26 260,08€).

La fiscalité :

Les taux des impôts locaux ont été maintenus depuis 2014 :

- Taxe d'habitation : 15,47 %
- Taxe sur le foncier bâti : 18,49%
- Taxe sur le foncier non bâti : 67,89%

Concernant les entreprises, la cotisation foncière des entreprises (CFE) est perçue par la communauté de communes.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 ; il est en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier de Rochechouart.

Il se caractérise par :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement avec :
 - une baisse de la masse salariale ;
 - une limitation de l'évolution des dépenses de gestion des services ;
 - une stabilité des subventions aux associations.
- Les recettes de gestion des services avec :
 - une baisse des concours de l'État ;
 - un maintien des taux de fiscalité communale.
- Un programme d'investissement **sans recours à l'emprunt.**

EN INVESTISSEMENT

Les dépenses concernent :

- Le remboursement du capital des emprunts, l'acquisition de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études liées à un projet et de travaux.
- Les dépenses réelles s'élèvent à **425 819,32 €**

Les recettes concernent :

- Les subventions et la reversion de la TVA par le fonds de compensation.
- Les recettes réelles s'élèvent à : **426 340,78 €**

Les principaux projets réalisés sont :

- L'achèvement des travaux de mise aux normes de la Mairie ;
- La réfection des trottoirs et de la Place LEBOUTET ;
- L'installation d'un chauffage dans l'église ;
- La poursuite de la révision globale du plan local d'urbanisme (PLU) ;
- Le changement de l'abris-bus du bourg ;
- L'isolation des caves de la résidence des Bleuets.

État de la dette :

Remboursement capital emprunt : **40 703,91 €** (41 712,82 € en 2016).

L'encours de la dette (c'est ce que l'on doit aux banques) est de 384 668,56 € soit **526,94 €/habitant.**

Tous nos emprunts sont à taux fixe. **Le dernier emprunt contracté l'a été en 2012.**

Présentation des budgets - suite

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La commune dispose d'un budget annexe pour les opérations liées à **L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**.

L'assainissement autonome (individuel) est une compétence de la Communauté de Communes Ouest Limousin.

EN FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Assistance technique du département et les intérêts d'emprunt ;

La somme de **41 838 €** est virée à la section d'investissement pour permettre de terminer les travaux de la BOURGONIE.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **52 260 €**.

Recettes :

Redevance d'assainissement (part communale prélevée sur les factures de la SAUR) et la PFAC (participation forfaitaire à l'assainissement collectif).

Subvention du budget principal (**24 560 €**) pour permettre le virement de la somme nécessaire à la section d'investissement.

→ Le financement des travaux d'assainissement du village de la BOURGONIE est assuré uniquement par des subventions et les fonds propres, **sans recours à l'emprunt**.

Les recettes de fonctionnement s'équilibrent avec les dépenses. Elles s'élèvent à : **52 260 €**.

EN INVESTISSEMENT

Dépenses :

Les travaux et le remboursement du capital emprunt.
Les dépenses d'investissement s'élèvent à : **228 369 €**.

Recettes :

Concernent les subventions, et le fonds de compensation de la TVA.

Les recettes d'investissement s'équilibrent avec les dépenses. Elles s'élèvent à **228 369 €**.

État de la dette :

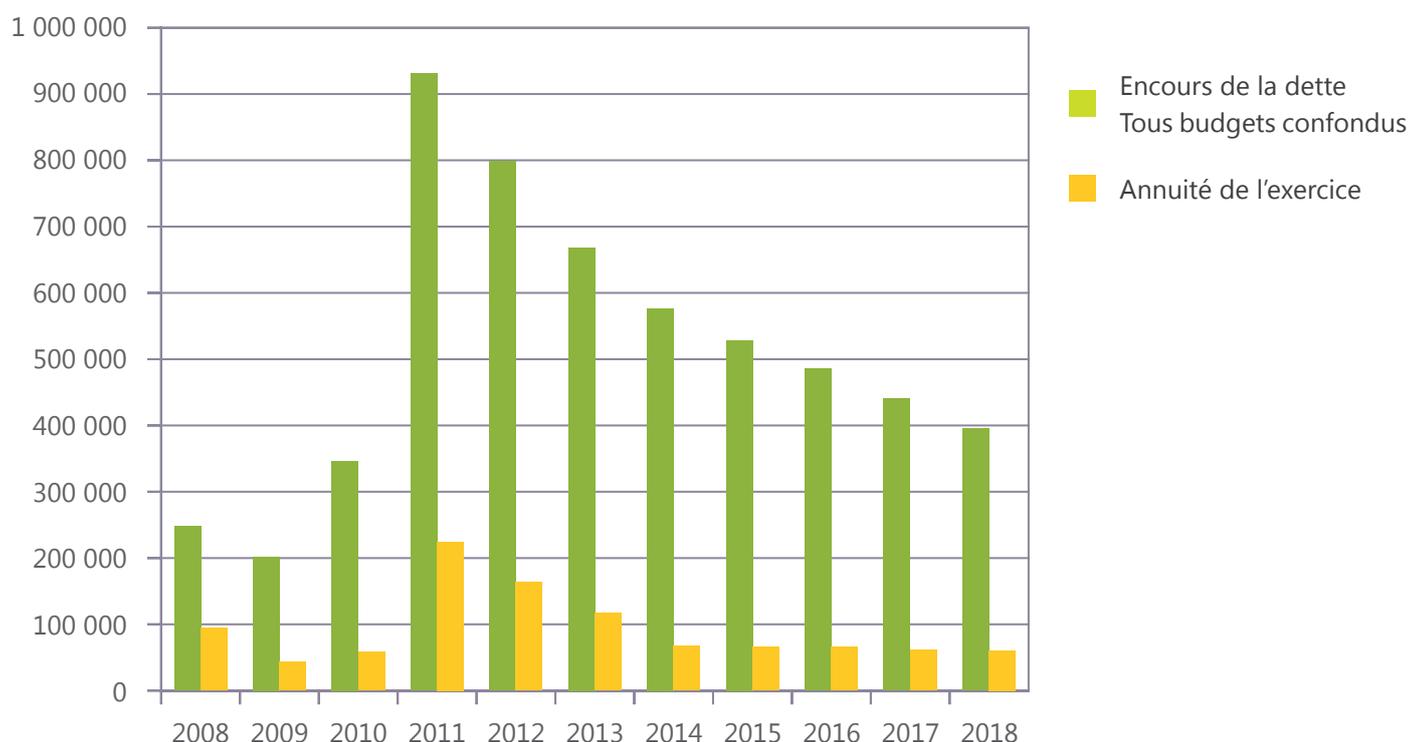
Le remboursement du capital de l'emprunt en cours représente **3 666,46 €**.

Il s'agit de l'emprunt contracté en 2001 pour les travaux d'assainissement du BOUQUET. Ce prêt est à taux fixe. La dernière annuité sera réglée en 2020.

L'encours de la dette est de : **10 999,32 €** au 1^{er} janvier 2018.



>> Réduction de l'encours de la dette dû à l'absence d'emprunt depuis 2013 <<



Travaux en cours et à venir



La salle polyvalente

Le dernier bâtiment communal dont l'agenda d'accessibilité avait été déposé fin 2015 conformément à la réglementation, est en cours de rénovation. L'accessibilité, les sanitaires, la cuisine et la plonge seront aux normes. Le retard subi pour la réalisation de ces travaux est dû aux études et aux convocations devant des commissions dont la municipalité n'a eu d'autre choix que de s'y conformer.

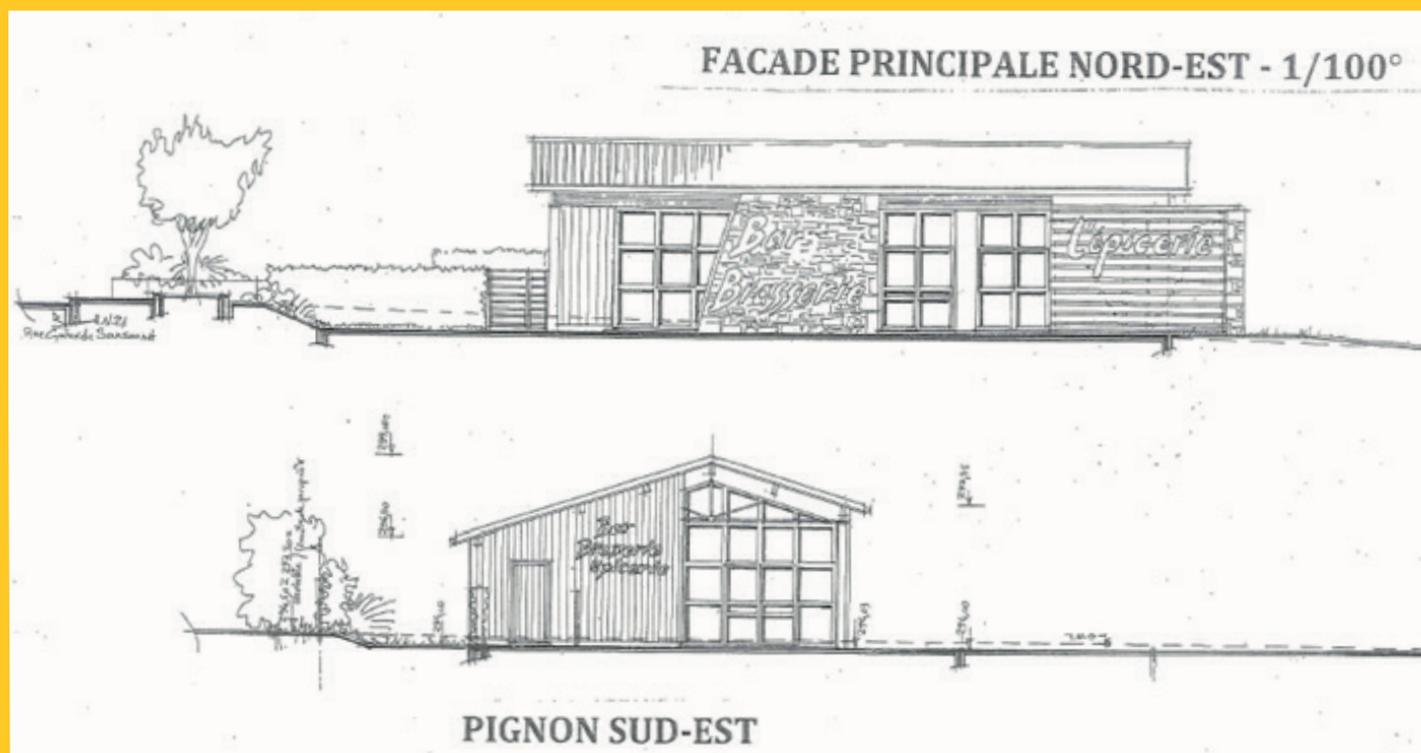
Ces travaux devraient être terminés fin juillet 2018. Vous serez informés du coût qu'ils ont représenté et du reste à charge commune.

Projet phare de la municipalité

La création d'un commerce multi-services

Le dossier est lancé. Les études nécessaires au montage du dossier sont réalisées. Le permis de construire a été déposé. La création de ce commerce devrait être financée à 60% par des subventions. Le rachat d'un commerce « privé » ne l'est pas, et le classement de ces derniers en E.R.P. aurait eu des conséquences très coûteuses. Enfin, le lotissement que nous allons créer sera intergénérationnel (si nous voulons fidéliser nos aînés sur la commune, il nous faut prendre en compte certains paramètres), et les commerces existants feront partie du montage financier qui pourra être envisagé pour ce projet.

Le multi-services, verra le reste à charge commune, financé par un emprunt. Celui qui avait été contracté en 2004 se termine le 1^{er} février 2019. Il sera limité, et si possible couvert par le loyer du fonds de commerce créé.



Travaux en cours et à venir - suite

L'assainissement collectif de la Bourgogne

Commencé en octobre 2017, ces travaux ont pris beaucoup de retard pour cause d'intempéries. Le chantier a repris le 22 mai 2018. Cela pénalise la commune car le gros des subventions émanant de l'agence de l'eau ne sera débloqué qu'une fois que ce dossier sera clos. La clairvoyance et la prudence de cette municipalité permet d'y faire face. Comme pour tous les travaux conséquents que nous réalisons, le montage et le coût de ces derniers avec le reste à charge commune vous sera communiqué.



Création d'un parking

Situé à l'emplacement de l'ancienne résidence des « Tilleuls », que nous avons dû faire démolir pour cause d'indécence, il verra sa réalisation la 2^e quinzaine de juin 2018. Le marché a été attribué à l'entreprise CMC TP de Saint-Laurent-sur-Gorre, et il a été signé le 19 juin 2018. Il comportera 11 à 12 places. Ce projet nous a permis de récupérer la TVA sur la démolition (dans la limite de 16,404 % sur le TTC) et d'accentuer les places du centre-bourg. Vous serez informés du coût et du reste à charge dès que ce dossier sera clos.



Réfection de la route du Petit Moulin

En piteux état depuis de nombreuses années, la municipalité a décidé de la rénover. Régulièrement nous faisons l'objet de réclamations sur l'état de la voirie communale. Nous les prenons en compte en fonction de l'urgence et des zones les plus habitées. Après le centre-bourg, nous avons réalisé la partie la plus abîmée des Ratéladis. Nous avons créé le chemin de la Vigne (décidé sous l'ancienne municipalité mais réalisé sous cette mandature). Cette année, c'est la route du petit Moulin. Le bilan des dépenses engagées vous sera communiqué dès que ces travaux seront terminés. Cependant je dois porter à votre connaissance que la voirie communale est en grande partie transférée à la communauté de communes. Il reste à charge commune, le centre-bourg, les hameaux, et les voies qui sont en cours de traitement. Pour ces dernières, les subventions sont très limitées.

Aménagement du sous-sol de la résidence des Bleuets

Après l'isolation des plafonds de ce dernier (qui étaient le plancher des logements situés au-dessus), la municipalité a décidé le changement des fenêtres qui sont dans un piteux état. Il en sera ainsi pour deux fenêtres d'un logement de cette résidence qui ont été oubliées lors de la dernière rénovation. Ces travaux permettront d'améliorer les dépenses énergétiques des locataires. Tous les logements de cette résidence qui ont été rénovés sous cette mandature sont actuellement loués. Les fenêtres qui sont en cours de réalisation seront posées courant septembre 2018. Le coût des dépenses engagées vous sera communiqué dès que ces travaux seront terminés.



Les 4 saisons du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Saint-Cyr composé de 13 membres actifs propose de nombreuses activités au fil de l'année dans un esprit convivial et festif.

L'année commence par une **chasse aux œufs** proposée à tous les enfants du village le matin de Pâques. Ils apprécient beaucoup de repartir avec leur chocolat offert gracieusement par le Comité des Fêtes.

Quand arrive l'été, **deux marchés fermiers les jeudis 5 juillet et 9 août** sont organisés par la Communauté de Communes et le Comité des Fêtes prend en charge l'intendance et l'animation.

Le samedi 7 juillet le Comité des Fêtes propose une **marche semi-nocturne** à la découverte de la campagne Saint Cyrienne et une soupe à l'oignon clôture la soirée.

L'été se termine généralement par le **concours de pétanque, le samedi 11 août**, ouvert à tous et richement doté.

A l'automne, l'heure est venue des **Thés dansants** avec l'orchestre J.P. Roy. Moment très apprécié et très couru dans toute la région.

Pour les amateurs, il est proposé une **soirée théâtre**.

Bien entendu, le Comité des Fêtes propose toute l'année les mardis après-midi, un **atelier informatique** quel que soit le niveau animé par messieurs Puyraveau et Lamonerie. La Mairie a mis à disposition une nouvelle salle plus adaptée et entièrement rénovée.

Toujours dans les couleurs automnales, une **soirée bistrot karaoké** aura lieu **le samedi 13 octobre** ainsi qu'une **soirée choucroute animée le samedi 24 novembre** qui vous sera proposée pour la première fois.

Mais l'événement majeur de cette année fut sans conteste la 1^{ère} édition de la Saint Cyrienne.

Une exposition en plein cœur de Saint-Cyr de 100 voitures de collection et une dizaine de tracteurs anciens. Une belle occasion de dévoiler des véhicules exceptionnels. Maillon essentiel dans l'univers du véhicule de collection, les clubs et les passionnés de la région ont répondu présent à l'invitation de l'équipe dévouée du Comité des Fêtes.

Cette manifestation a pour vocation de se pérenniser. **RDV est pris pour le 16 juin 2019** et se calera chaque année sur le 3^{ème} dimanche de juin qui correspondait autrefois à la fête de Saint-Cyr.

Toutes les photos de cette manifestation sont disponibles sur le site internet du Comité des Fêtes et quelques-unes sur celui de la commune.

Visitez le nouveau site internet du Comité des Fêtes en vous rendant sur : <https://www.cdf-saint-cyr87.ovh>.

Le Comité des Fêtes de Saint Cyr remercie Monsieur le Maire et tous les membres du conseil municipal pour leur soutien. Il remercie également tous les Saint Cyriens qui de par leur participation l'encouragent à continuer et à faire de son mieux.



Association des Parents d'Élèves

Les différentes manifestations de novembre 2017 à juin 2018

- le samedi 4 novembre : s'est déroulée une **soirée moules frites** où une centaine de personnes étaient présentes et dans une très bonne ambiance
- le samedi 16 décembre : un **marché de Noël** était organisé de 15 à 22 heures et pour clôturer cette journée une chorale avait lieu à l'église
- le vendredi 22 décembre : **Noël de l'association** avec l'arrivée du Père-Noël, avec sa hotte remplie de cadeaux pour les enfants de l'école
- le dimanche 11 mars : **loto** avec de nombreux participants
- le dimanche 6 mai : **vide grenier / marché aux fleurs** : une légère augmentation de participants au vide grenier et toujours une très bonne vente de fleurs et légumes
- le vendredi 15 juin : **fête de l'école** où nous avons pu louer des structures gonflables pour les enfants, faire faire des maquillages et tatouages éphémères.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles, les habitants de Saint-Cyr, la municipalité et la chasse car sans leur soutien l'association ne pourrait pas participer aux projets de l'école, sorties scolaires...



Appel au civisme

TOUT-À-L'ÉGOUT NE VEUT PAS DIRE TOUT Y JETER !!!

Le double effet des lingettes : pratiques pour nettoyer, dramatiques pour nos toilettes !

En zone d'assainissement collectif, elles engendrent l'obstruction des canalisations ou des dysfonctionnements pour les pompes de relevage.

Pour les utilisateurs de lingettes, merci de les jeter dans les poubelles et non dans les toilettes.

POINT ECO

Visiblement, il est nécessaire de rappeler que les points ECO ne sont pas des dépotoirs !!!

Un ultime rappel à la citoyenneté et au savoir-vivre pour le bien-être de chacun.



État civil

Sont arrivés parmi nous

9 août 2017, Milano, Jesué GIMENEZ BUGIER
29 novembre 2017, Gabriel, Michel, Alfred CANIN
20 décembre 2017, Tino, Alain, Vladimir BRANCO
6 mars 2018, Samuel POTONET MÉJANE
26 mars 2018, Lola PERRIER
18 avril 2018, Mathias Adam FILLOUX VILLELÉGER
19 avril 2018, Flora Lucie Elise MARETHEU
26 mai 2018, Yaël Lisa Lisette LABROUSSE-DESCOUT

Nous ont quittés

18 octobre 2017, Madeleine BOULESTEIX veuve DESCUBES
15 novembre 2017, Michel LATHIERE
31 décembre 2017, Georges BESSE
7 février, Marcelle COLOMBIER ép. MONNERIE
7 février, Bertrand Georges Adrien TACHELLA

Site internet

Régulièrement mis à jour, consultez-le pour des informations diverses : documents administratifs, manifestations, comptes-rendus conseil municipal, pharmacies de garde...

www.saint-cyr-limousin.fr

ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Communauté de Communes Ouest Limousin
La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimousin.com / 05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Cussac
ramcussac@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueil de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacleeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme

tourisme@ouestlimousin.com 05 55 78 22 21
Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 00 06 55
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 78 22 21
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

mediatheques@ouestlimousin.com 05 55 48 18 18
Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 44 34
Cussac 05 55 78 14 37
Oradour-sur-Vayres 05 55 77 49 78
Cognac-la-Forêt 05 44 22 97 19
Marval 05 55 09 81 44
Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Culture, patrimoine & vie associative

assoculture@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

NUMÉRIQUE

Communication

communication@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72